COMMUNE DE BOUST

Envoyé en préfecture le 03/11/2026
Reçu en préfecture le 03/11/2026
Publié le
ID : 057-215701046-20261103-03112026_67-DE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 03 novembre 2026

N° 67

DEPARTEMENT
MOSELLE

ARRONDISSEMENT
THIONVILLE EST

CANTON
CATTENOM

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL
ELUS : 15
EN FONCTION : 15
PRESENTS : 13

Présidence : BIRCK Sylvie

Présents : BIRCK Sylvie, DUMONT Éric, FELTEN Céline, LAUTERFING Cyril, SUK Hélène, WEBER Marc, HUBERT Muriel, KRIEG Patrick, CORTESE Anne, POIREL Fabrice, HEIN Morgane, BREUIL Grégory, GROSSE Maryse.

Absent excusé : PACI Calogero

Absent avec procuration : FELTEN Lucas

Secrétaire : SUK Hélène

Objet : Retrait d'une délibération portant sur la création d'une place de stationnement à durée limitée — Rue de la Fauvette

Vu la délibération n° 50 du 10 septembre 2026 du conseil municipal de la commune de BOUST portant sur la création d'une place de stationnement à durée limitée – Rue de la Fauvette ;

Vu l'article L. 2213-2 du code général des collectivités territoriales ;

Considérant qu'en application de l'article L. 2213-2 du code général des collectivités, seul le maire est compétent, par arrêté motivé, pour réglementer l'arrêt et le stationnement des véhicules sur le domaine public communal ;

Considérant dès lors que le conseil municipal a excédé ses compétences en créant, par délibération n°50 du 10 septembre 2026, une place de stationnement à durée limitée Rue de la Fauvette.

Madame la Maire propose au Conseil Municipal de retirer la délibération n°50 du 10 septembre 2026 portant sur la création d'une place de stationnement à durée limitée – Rue de la Fauvette.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

RETIRE la délibération n° 50 du 10 septembre 2026 portant sur la création d'une place de stationnement à durée limitée – Rue de la Fauvette

Ont voté pour : 14
Ont voté contre : 0
Abstention : 0
Dont Vote par procuration : 1
Tous les membres présents ont signé au registre

BOUST, le 03 novembre 2026

Madame SUK Hélène, Conseillère déléguée

Madame BIRCK Sylvie, Maire de BOUST